

DISCOURS JB  
COCKTAIL DES 30 ANS

---

30 ANS !

Trente ans de passion pour un métier choisi comme un défi. Aujourd'hui, le temps d'un verre, je m'arrête un instant avec vous sur l'histoire de ce cabinet conseil, dont je me plais à penser qu'il a rempli le rôle auquel je le destinais, au cœur de la communauté monégasque.

En fait, l'histoire a commencé bien plus tôt, il y a 49 ans, car Billon Conseil et Services, c'est toute une vie.

Mai 1968, le quartier-maître mécanicien matricule 67-1363 rentre à Monaco avec son sac marin sur l'épaule. Un emploi l'attend dans le secteur automobile : vendeur de voitures neuves. Mai 1968, pas un mois propice aux affaires. Il en vend une, mais elle ne sera jamais livrée à cause des grèves... Il jette l'éponge.

Mais, en ce temps que les moins de soixante ans ne peuvent pas connaître, en Juin 1968, le voilà déjà sur une autre voie : les services au transport et la déclaration en douane. Avec son jeune employeur, qui est présent ce soir, ils se lancent dans le transport. Cette entreprise existe encore aujourd'hui.

Rien à voir avec le droit, mais le destin n'avait pas dit son dernier mot. En 1972, un client industriel lui fait confiance en lui offrant de prendre en charge la gestion du personnel de l'usine de Monaco : 400 personnes.

Là, ses diplômes de mécanique et de comptabilité n'aident guère dans la découverte des lois et règlements du travail. Dans les années 70, la recherche des textes est un véritable jeu de piste. Ne voulant pas se satisfaire des conseils des anciens ou des avis de l'inspection du travail sans comprendre les fondements, il entreprend de constituer son fonds documentaire. Très vite, il le partage avec les autres chefs de personnel, au sein de l'association monégasque des chefs de personnel. Cette quête, pour trouver et classer les bases légales est restée gravée dans son esprit.

Nommé membre du Tribunal du Travail pour deux mandats de 6 ans, il prend conscience de l'importance primordiale de la jurisprudence. Il commence à compiler les références, pour compléter les textes qu'il regroupe en base de données.

Quelques années en Italie, puis en France, qui auront été riches en expériences denses, le tiennent un temps éloigné de la Principauté. De retour en 1980, dans un emploi de direction administrative et du personnel, il reprend cette quête. Son objectif demeure de mettre ensemble les lois, les textes réglementaires, pour disposer de bases fiables de raisonnement. Tout en travaillant, en 1982, il entreprend de consolider ses connaissances et s'inscrivant à la faculté de droit. Il obtient en 1986 une Maîtrise en Droit. Me voilà en 1987. Licencié par mon employeur qui réduisait la voilure à Monaco, je ne voulais pas quitter à nouveau la Principauté, alors que mes deux enfants y étaient nés.

Je décide de mettre à la disposition des acteurs de l'économie Monégasque le fruit de ce travail accumulé. J'investis mes indemnités de licenciement dans la création de mon activité de Conseil en droit social.

Sous une première enseigne, avant de créer BILLON CONSEIL & Services, je partage un bureau au Boulevard Rainier III. De 1992 à 2013, le cabinet s'est développé, passant de 0 à 9 collaborateurs.

En 2013 la S.A.M. RESSOURCES HUMAINES ET SERVICES voit le jour. C'est cette société qui porte aujourd'hui l'enseigne BILLON CONSEIL & Services.

C'est avec émotion que je voudrais rendre hommage, à cet instant, à mon épouse, décédée en 2014, sans qui cette aventure n'aurait pas été possible.

Vous aurez compris, à travers mes propos, que l'accès à la connaissance du droit est pour moi une préoccupation confinante à l'obsession. J'ai en effet beaucoup de mal à imaginer comment l'on puisse parler de droit social, ce droit vivant, évoluant en permanence, sans rester au plus proche des décisions rendues par les cours et tribunaux.

C'est, j'en suis convaincu, ce qui a fait et continue de faire la réputation de BILLON CONSEIL & Services. Jamais je n'aurais osé me lancer dans cette aventure si je ne m'étais pas astreint à suivre la jurisprudence et à l'intégrer continuellement à mon fonds documentaire.

Je dois, à ce sujet, exprimer toute ma gratitude au Parquet et aux magistrats, ainsi qu'aux greffes, qui m'ont facilité la tâche. Cet accès à la totalité des décisions rendues doit être un orgueil légitime pour la Principauté de Monaco toute entière. L'accès aux décisions

judiciaires, presque en temps réel, est une preuve de la vigueur de l'esprit démocratique de notre beau pays qui peut en être fier.

Il me reste à dire combien je suis reconnaissant envers toutes les très belles personnes que j'ai entraînées dans cette belle histoire : les membres de l'équipe des collaboratrices qui vous connaissez tous. Je parle de celles dont l'avenir est assuré aujourd'hui au sein de BILLON CONSEIL & Services, qui en constituent la plus grande richesse. Je parle aussi de celles qui ont fait un bout de chemin avec moi et qui ont choisi de voler de leurs propres ailes. Je sais ce qu'elles sont devenues et je suis fier d'elles, aussi.

A toutes celles qui sont là ce soir, ou sont passées dans cette équipe, j'ai voulu transmettre mes convictions, et le sens de la responsabilité, notamment en s'interdisant toujours en toutes questions de droit, toute interprétation ou avis péremptoire, sans avoir pris la peine de vérifier et d'être certaines d'avoir compris tous les tenants et aboutissants de chaque question, avant d'émettre un avis.

De ces trente ans, il reste des traces vivantes. Outre la fidélité de l'équipe des collaboratrices ici présentes, plus de mille pages de documentation traitent des principales questions du droit social actuel. Chaque sujet est traité avec les bases légales et réglementaires actuelles, des extraits de la jurisprudence la plus significative, accompagnés des quelques commentaires que j'espère utiles.

Ces cinq « modules » sont la richesse de notre Cabinet. Ils le resteront, car je continuerai de les maintenir actuels et pertinents, jusqu'à ce que quelqu'un prenne le relai, dans quelques années.

Voilà, quelques minutes pour résumer près de 50 ans de ma vie et 30 ans de BILLON CONSEIL & Services dont je suis si fier.

Merci à vous tous, ici présents, d'avoir pris un peu de votre temps pour venir fêter cette étape de la vie du Cabinet.

Comme le dit le carton qui vous conviait à cet événement de convivialité :

**...et ça Continue !**